

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MODESTE

1 octobre 2007 Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le 1 octobre 2007 à 20 heures, à la salle du conseil située au 312 rue Principale à Saint-Modeste.

Sont présents : M. Michel LeBel, maire
Mme Margot Perreault, conseillère
M. Francis Plourde, conseiller
M. Bruno Castonguay, conseiller
M. Lucien Gendron, conseiller
M. Louis-Marie Bastille, conseiller
M. Alain Boucher, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, Suzanne Pelletier, assiste à la session.

La prière est faite par Michel LeBel, maire.

2007-10-0214 **1. OUVERTURE DE LA SESSION**
La session est ouverte à 20 h 04, Michel LeBel, maire de Saint-Modeste, souhaite à tous la bienvenue.

Il est proposé par Louis-Marie Bastille, appuyé par Lucien Gendron, d'accepter l'ouverture de la session.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2007-10-0215 **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
Il est proposé par Margot Perreault, appuyé par Francis Plourde, d'adopter l'ordre du jour ;

◆ En ajoutant au point, Affaires nouvelles, les sujets suivants :
9.1 Colloque sur le développement;

◆ En laissant le point, Affaires nouvelles, ouvert.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

2007-10-0216 **3.1 Approbation du procès-verbal de la session ordinaire du 4 septembre 2007**

Il est proposé par Alain Boucher, appuyé par Louis-Marie Bastille, d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire tenue le 4 septembre 2007.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

4. FINANCES

2007-10-0217 **4.1 Acceptation des comptes à payer**
Il est proposé par Lucien Gendron, appuyé par Francis Plourde;

◆ D'approuver le paiement des comptes énumérés dans le registre des achats du mois de septembre 2007 au montant de 56 644.16 \$ plus 3 841.42 \$ en crédit de taxes dans le cadre du programme de revitalisation.

La liste est annexée au présent procès-verbal sous le numéro **07-10-10**.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Dépôt des rapports des délégations de pouvoir

Claudie Malouin, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose le résumé des décisions prisent durant le mois septembre 2007, en vertu des règlements numéros 280 et 284:

Directrice générale et secrétaire-trésorière	1 007.73 \$
Gestionnaire/coordonnateur d'un réseau d'aqueduc et d'égout et chargé de voirie	3 886.34 \$
Contremaître de voirie	10 394.38 \$

4.2 Dépôt du registre des dépenses incompressibles

Claudie Malouin, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des dépenses incompressibles du mois de septembre 2007 au montant de 23 797.32 \$

La liste est annexée au présent procès-verbal sous le numéro **07-10-10.1**

5. CORRESPONDANCE

La lecture du résumé de la correspondance est faite par le maire, Michel LeBel.

Le résumé de la correspondance est annexé au présent procès-verbal sous le numéro **07-10-10.2**

2007-10-0218

Comité de candidature Rivière-du-Loup été 2010 (Jeux du Québec)

Le Comité de candidature Rivière-du-Loup été 2010 travaillant à l'obtention de la 45^{ème} édition de la finale des Jeux du Québec à Rivière-du-Loup, effectue présentement une campagne de recrutement de bénévoles.

De ce fait, il demande à la Municipalité de Saint-Modeste de les appuyer dans leur démarche, soit en s'impliquant activement dans la recherche de bénévoles auprès de leur personnel ou en libérant des employés lors des Jeux.

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Modeste a tout intérêt à ce qu'il y ait une augmentation du Tourisme dans la région;

ATTENDU qu'un événement d'envergure, tel que les jeux du Québec, est une occasion pour le tourisme amateur de visiter notre Région;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Boucher, appuyé par Margot Perreault;

- ◆ d'appuyer la candidature de Rivière-du-Loup pour la présentation de la finale des Jeux d'été 2010;
- ◆ de collaborer à la campagne de recrutement de bénévoles en invitant la population de Saint-Modeste, par le biais du Mot-Destin, à s'impliquer bénévolement dans les secteurs où une telle implication sera importante.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Note : Un formulaire d'appui « Employé » a été transmis avec leur relevé de paie, à tous les employés municipaux.

Mutuelle des Municipalités du Québec – Formation gratuite pour les élus

Le maire, Michel LeBel, invite les élus à faire connaître leur besoin ainsi que leur intérêt à la directrice générale et secrétaire-trésorière et /ou l'adjointe.

2007-10-0219

Le Fonds Jean-Marc Gendron

Le président de « Le Fonds Jean-Marc Gendron » invite la Municipalité de Saint-Modeste, à participer à la campagne annuelle du Fonds Jean-Marc Gendron, en pointant des jeunes de notre milieu qui pourraient être admissibles aux bourses offertes. Toutefois, les jeunes doivent être âgés entre 20 et 35 ans.

Il est proposé par Louis-Marie Bastille, appuyé par Francis Plourde, de cibler les personnes suivantes, conditionnellement à ce qu'ils rencontrent les conditions d'admissibilité de base, soit être âgées entre 20 et 35 ans :

- ✓ Yves Thériault (pour son implication social);
- ✓ Sébastien Bélanger (substitut) pour son implication au niveau forestier;
- ✓ Yves Roy (substitut) pour son implication au niveau agricole);

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

6. SUIVI ET RAPPORT

6.1 Rapport des employés

2007-10-0220

Autorisation d'absence à Rémi Dubé, semaine de vacances du 13 au 19 octobre 2007

Rémi Dubé, journalier opérateur, demande aux membres du conseil municipal, l'autorisation de s'absenter du travail du 13 au 19 octobre 2007.

ATTENDU que le contremaître de voirie, Michel Jalbert est en arrêt de travail jusqu'au 16 octobre 2007 inclusivement;

ATTENDU que Gilles Couillard, opérateur sur appel, est disponible en cas d'urgence entre le 13 et le 19 octobre 2007;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Boucher, appuyé par Margot Perreault, d'autoriser la semaine de vacances de Rémi Dubé du 13 au 19 octobre 2007.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2007-10-0221

Demande de ressource supplémentaire pour la voirie

Michel Jalbert, contremaître de voirie, demande aux membres du conseil municipal, d'engager une troisième personne à plein temps, soit 40 heures semaine, du 1^{er} novembre 2007 au 15 avril 2008.

Les élus prennent connaissance des données qui leur ont été déposées relativement à ce dossier. Après étude du dossier, ils en arrivent à la conclusion suivante :

ATTENDU le retard pris, durant les dernières années, en matière d'entretien des véhicules;

ATTENDU qu'une liste de travaux prioritaires ont été ciblés pour être réalisés avant le printemps 2008;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Plourde, appuyé par Louis-Marie Bastille;

- ◆ d'engager, pour une période déterminée sans possibilité de tacite reconduction au 1^{er} décembre 2008, un journalier conducteur, à temps plein, à raison de 40 heures semaine, du 1^{er} décembre 2007 au 15 mars 2008;
- ◆ en cas d'urgence seulement, entre le 1^{er} novembre et le 1^{er} décembre 2007 ainsi qu'entre le 16 mars et le 15 avril 2008, appeler Gilles Couillard;
- ◆ le temps des employés suivants ne devra, à aucun moment, dépasser 40 heures :
 - ✓ Michel Jalbert;
 - ✓ Rémi Dubé;
 - ✓ Troisième personne à temps plein;
- ◆ de plus, à compter du 1^{er} décembre 2007, aucun employé de la voirie ne pourra se constituer de banque d'heures et devra, s'il y a lieu, rembourser toute banque d'heures négative au plus le 1^{er} décembre 2007.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2007-10-0222

Demande de ressource supplémentaire pour la patinoire

Brigitte Harton, responsable des loisirs, demande aux membres du conseil municipal, d'engager une deuxième personne pour effectuer le déneigement ainsi que le glaçage de la patinoire.

Les élus prennent connaissance des données qui leur ont été déposées relativement à ce dossier. Après étude du dossier et suite à l'intérêt de citoyens désireux d'effectuer des travaux de bénévoles;

Il est proposé par Louis-Marie Bastille, appuyé par Margot Perreault, de privilégier la constitution d'un comité de bénévoles pour effectuer le déneigement ainsi que le glaçage de la patinoire.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Bris de conduite du 24 août 2007

Point d'information.

2007-10-0223

Système de communication en cas d'urgence

ATTENDU l'étude de deux alternatives, soit :

- ✓ l'utilisation unique de téléavertisseur;
- ✓ le transfert des appels d'urgence via notre système téléphonique;

ATTENDU que le transfert des appels d'urgence, via notre système téléphonique, s'avère la moins coûteuse et la plus versatile des solutions à retenir;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lucien Gendron, appuyé par Alain Boucher;

- ◆ d'autoriser la programmation de notre système téléphonique pour le transfert des appels d'urgence directement sur les cellulaires ainsi que sur les téléavertisseurs des employés de la voirie et du service technique;

- ◆ d'autoriser la programmation des téléavertisseurs de Rémi Dubé et Michel Jalbert, sous réserve de l'approbation de la Régie Kamloup et dans la négative, d'en acquérir deux nouveaux;
- ◆ d'autoriser l'achat d'un téléavertisseur pour Daniel Martel.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2007-10-0224

Demande de la directrice adjointe Congrès de l'ADMQ

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, Suzanne Pelletier, demande l'autorisation, aux membres du conseil municipal, d'assister annuellement, avec la directrice générale et secrétaire-trésorière, Claudie Malouin, au Congrès des directeurs municipaux du Québec.

Cette demande est motivée par le soucis de fournir aux élus une vision purement comptable des modifications législatives annuelles qui sont présentées lors de ce Congrès.

Elle informe également les membres du conseil municipal, qu'elle a obtenu dernièrement son diplôme de « Gestionnaire municipale agréée » (G.M.A.).

ATTENDU que les membres du conseil ont toujours privilégié la formation des employés;

ATTENDU que ceux-ci ne doutent pas du bien fondé de cette demande;

ATTENDU qu'ils désirent toutefois privilégier la solution du partage d'information entre la directrice générale et secrétaire-trésorière, Claudie Malouin et la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, lors du retour du Congrès de madame Malouin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bruno Castonguay, appuyé par Louis-Marie Bastille;

- ◆ tout d'abord ,de féliciter la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour l'obtention de son diplôme de gestionnaire municipale agréée;
- ◆ d'informer la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, Suzanne Pelletier, qu'en cas d'absence de la directrice générale et secrétaire-trésorière, Claudie Malouin, qu'elle serait, à ce moment, autorisée à participer au Congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

6.2 Rapport des conseillers

Différents sujets sont abordés.

7. PROJET DE RÉSOLUTIONS

2007-10-0225

7.1 Achat de Sel de déglacage

ATTENDU que des soumissions ont été demandées auprès de « *Mine Seleine* » et « *Sel Warwick* » pour l'achat de 120 tonnes de sel de déglacage;

ATTENDU que le soumissionnaire le plus bas est « *Sel Warwick* », au coût de 81.50 \$ la tonne, incluant la livraison plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Louis-Marie Bastille, appuyé par Alain Boucher, d'autoriser l'achat de 120 tonnes de sel de déglacage auprès de « *Sel Warwick* ».

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2007-10-0226

7.2 Confection de 0 3/4 et 0 1/4

ATTENDU que des soumissions ont été demandées auprès de « *Albert Castonguay et Fils* » et « *Entreprises Forestières E. Tanguay* » pour la confection de 0 3/4 et de 0 1/4;

ATTENDU qu'un seul soumissionnaire a déposé sa soumission, soit « *Entreprises Forestières E. Tanguay* » ;

ATTENDU que les élus désirent toutefois obtenir une deuxième soumission dans le but de s'assurer que « *Entreprises Forestières E. Tanguay* » soumet les meilleurs tarifs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Margot Perreault, appuyé par Louis-Marie Bastille;

◆ d'inviter « *Tamisage Rivière-du-Loup* » à déposer une soumission;

◆ d'octroyer le contrat de tamisage à celui qui aura déposé la plus basse soumission.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2007-10-0227

7.3 Prévisions budgétaires pour le pont mitoyen de la rue Principale

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Modeste a la responsabilité d'assumer la gestion du pont de la Rivière Verte, situé sur la rue Principale à Saint-Modeste;

ATTENDU qu'un montant de 1 500 \$ est à prévoir pour l'année 2008 et comprend :

- frais d'assurance :(limité à la responsabilité civile) : 300 \$
- frais inhérents à l'entretien et aux réparations usuelles : 1 200 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Louis-Marie Bastille, appuyé par Lucien Gendron, de transmettre à la Municipalité de Saint-Antonin, les coûts d'entretien estimés, du pont mitoyen de la rue Principale pour l'année 2008, pour approbation.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2007-10-0228

7.4 Location d'un conteneur pour la cueillette de gros rebuts

Margot Perreault avise le maire, Michel LeBel, qu'elle se retire de la discussion, considérant que son fils est propriétaire de « *Les Entreprises Perreault Gagné inc.* ».

ATTENDU que des soumissions ont été demandées auprès de « *Conteneur KRT inc.* » et « *Les Entreprises Perreault Gagné inc.* » pour la location d'un conteneur de 40 verges cubes;

ATTENDU que le soumissionnaire le plus bas est « *Les Entreprises Perreault Gagné inc.* », au coût de 125 \$ du voyage, plus les taxes applicables, soit 5 \$ de moins du voyage que « *Conteneur KRT inc.* »;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lucien Gendron, appuyé par Francis Plourde, de mettre à la disposition des citoyens, un conteneur pour les rebuts volumineux du 3 au 21 octobre 2007 inclusivement.

Adopté à la majorité des conseillers présents. Margot Perreault s'étant retirée de la discussion.

2007-10-0229

7.5 2^{ième} versement pour les services de la Sûreté du Québec

Il est proposé par Louis-Marie Bastille, appuyé par Margot Perreault, d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, à verser le deuxième versement, au montant de 34 185 \$, au ministre des finances, pour les services de la Sûreté du Québec.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2007-10-0230

7.6 Nouvelle demande du propriétaire du 361, rue Principale

Suite à l'avis d'infraction reçu le 20 juillet 2007 et suite à différentes rencontres qui ont eu lieu entre la Municipalité et le propriétaire du 361, rue Principale et dans lesquelles différentes alternatives lui ont été suggérées, afin de rendre l'implantation sur le lot 14-AP, rang 2, d'un bâtiment en bois rond, conforme, celui-ci demande, à nouveau, un autre délai afin de lui permettre de vendre son bâtiment.

ATTENDU qu'il a été validé, par les membres du conseil municipal, que le processus de mise en vente de ce bâtiment a débuté et se poursuit;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bruno Castonguay, appuyé par Francis Plourde, d'octroyer un délai supplémentaire jusqu'au 15 juin 2008, afin de permettre au propriétaire du 361, rue Principale, de vendre son bâtiment. Toutefois, dans l'alternative où le propriétaire du 361, rue Principale ne trouverait pas preneur et qu'il ne démantèlerait pas ou ne déménagerait pas son bâtiment, les élus municipaux se réservent le droit de transmettre au propriétaire du 361, rue Principale, un constat d'infraction pour les jours, situés entre le 15 août 2007 et le 14 juin 2008, durant lesquels son bâtiment en bois rond aura été en infraction.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2007-10-0231

7.7 Nouvelle demande de délai pour remplacement d'une installation septique du propriétaire du 38, rue Principale

Suite au délai qui lui avait été octroyé, pour la réalisation des travaux de son champ d'épuration, par la résolution 2006-09-0254, le propriétaire du 38, rue Principale, demande, à nouveau, un autre délai pour la réalisation de ces travaux.

ATTENDU que ces travaux auraient dû être réalisés depuis 2005;

ATTENDU que la Municipalité est responsable de voir à ce que le règlement Q-2, r.8, sur les installations septiques, soit respecté sur son territoire;

ATTENDU que les élus considèrent avoir effectué toutes les démarches possibles pour aider ce propriétaire à réaliser ses travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Louis-Marie Bastille, appuyé par Alain Boucher, de transmettre le dossier à l'inspecteur en bâtiment et en environnement, Paul Pelletier, afin que celui-ci transmette un avis d'infraction au propriétaire du 38, rue Principale, avec copie conforme à son institution financière.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2007-10-0232

7.8 Signataires autorisés pour le protocole d'entente « Mesure de soutien aux municipalités et aux municipalités régionales de comté (MRC) désireuses de se doter d'une politique familiale ou de mettre à jour leur politique existante

ATTENDU que le ministre de la Famille a octroyé une contribution financière de 12 000 \$, à la Municipalité de Saint-Modeste pour la réalisation d'une politique familiale;

ATTENDU qu'un protocole d'entente doit être signé pour lier les deux parties;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lucien Gendron, appuyé par Margot Perreault, d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Claudie Malouin, à signer ledit protocole pour et au nom de la Municipalité de Saint-Modeste.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2007-10-0233

7.9 Annulation de la résolution numéro 2007-09-0212 « Résolution en vue de la signature d'une entente avec la CSST pour la participation à une mutuelle de prévention »

ATTENDU qu'une étude plus approfondie des conditions de gestion de la nouvelle mutuelle de prévention, offerte par la FQM, démontre qu'elle s'avère non rentable pour la Municipalité de Saint-Modeste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Louis-Marie Bastille, appuyé par Francis Plourde, d'annuler la résolution numéro 2007-09-0212 « Résolution en vue de la signature d'une entente avec la CSST pour la participation à une mutuelle de prévention » et de mettre en étude diverses autres possibilités.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

7.10 Demande de travaux de nettoyage d'un fossé le long du chemin de l'Aulnière et de l'évacuation de l'eau par les ponceaux

Ce sujet a été discuté au point 6.2, rapport des conseillers.

8. PROJET DE RÈGLEMENT

2007-10-0234

8.1 Adoption du règlement numéro 290, modifiant le règlement de lotissement numéro 143, afin de diminuer la norme minimale de la façade d'un terrain et prescrire des normes particulières pour les terrains non-conformes en raison de leur configuration ou de la topographie

ATTENDU qu'aucune demande d'approbation référendaire n'a été déposée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Boucher, appuyé par Louis-Marie Bastille, d'adopter le règlement numéro 290, modifiant le règlement de lotissement numéro 143, afin de diminuer la norme minimale de la façade d'un terrain et prescrire des normes particulières pour les terrains non-conformes en raison de leur configuration ou de la topographie.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Le règlement numéro 290 est annexé au présent procès-verbal sous le numéro **07-10-10.3**

9. AFFAIRES NOUVELLES

9.1 Colloque sur le développement

Point d'information.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS À L'INTENTION DES GENS DE LA SALLE

La période de questions a lieu. Des questions sont posées.

2007-10-0235

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Bruno Castonguay, appuyé par Margot Perreault, de lever la session à 21 h 22.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Suzanne Pelletier,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière adjointe

Michel LeBel,
Maire